



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Selon la presse étrangère, les producteurs étrangers de miel et de vin devraient obligatoirement se faire agréer avant de pouvoir exporter en Chine](#) – Cette mesure entrerait en vigueur à partir de l'année prochaine

[Le Ministère de l'Agriculture chinois a publié la nouvelle version du « Veterinary Pharmacopoeia of the people's Republic of China »](#) – L'entrée en vigueur est prévue le 15 novembre 2016

[La municipalité de Canton a publié la « Réglementation sur la construction des élevages porcins sur des sites choisis »](#) – L'objectif est d'assurer l'approvisionnement en porc d'une population de 13,5 millions de personnes

[L'AQSIQ décide de renforcer le contrôle de 189 entreprises d'importation de produits alimentaires](#) – La mesure concerne 66 importateurs chinois, 61 producteurs et 62 exportateurs étrangers

[Création de l'Alliance stratégique pour l'innovation technologique de l'industrie des biopesticides d'origine végétale](#) – L'objectif est de renforcer la promotion et l'application des biopesticides d'origine végétale

[Commande en ligne et livraison de repas](#) – La sécurité sanitaire de ces plats est difficile à contrôler

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Le Chili devient le 1^{er} fournisseur en vin du port de Dongdu à Xiamen](#) – Les exportations argentines sont également en hausse

[Le département de la sécurité américaine autorise le groupe Chemichina à faire l'acquisition de Syngenta AG, groupe leader des aliments OGM](#) – Cette nouvelle inquiète la population chinoise, majoritairement opposée aux cultures OGM

[La Chine importe davantage de porc et de bacon en 2016 en raison de la grande inondation et de la baisse du cours de la livre sterling suite au Brexit](#) – Sous l'influence de la forte importation de porc et de bacon en Chine, le prix de bacon en gros est estimé à augmenter de 38% au Royaume-Uni

[La Chine a ajouté les Etats-Unis sur la liste des pays ou régions contaminées par le virus Zika](#) – Les exportations américaines vers la Chine pourraient être impactées

[La province du Shandong promeut le bien-être animal à l'abattoir](#) – Diffusion de la « Norme technique sur le bien-être des poulets de chair dans les abattages »

[Le groupe chinois Wuhan Zhongbai Groupe lance son nouveau projet de vente transfrontalière](#) – Le commerce cross-border apparaît comme une nouvelle opportunité pour les chaînes traditionnelles de vente de détail

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Selon la presse étrangère, les producteurs étrangers de miel et de vin devraient obligatoirement se faire agréer avant de pouvoir exporter en Chine – Cette mesure entrerait en vigueur à partir de l'année prochaine

Selon la presse étrangère, la réglementation chinoise obligeant les producteurs étrangers de lait infantile à obtenir l'agrément pour pouvoir exporter en Chine pourrait être élargie aux producteurs étrangers de miel et de vin. Le porte-parole du MPI (The Ministry for Primary Industries of New Zealand) a annoncé le 15 août dernier qu'à partir de l'année prochaine, la CNCA demandera aux producteurs étrangers de miel et de vin qui exportent en Chine de se faire agréer selon la réglementation chinoise.

John Rawcliffe, Directeur Général de l'Association de miel UMF néo-zélandaise (Unique Manuka Factor Honey Association), a réagi en indiquant qu'il incombait à l'industrie de se préparer au mieux afin d'entrer en conformité avec la nouvelle réglementation chinoise.

D'après un reportage de Chemlinked.com, la CNCA forme actuellement ses officiels sur l'inspection des usines et des équipements apicoles, ainsi que des caves. Un programme de traçabilité devrait également être introduit pour la lutte contre les vins frauduleux.

Cette annonce intervient alors que le miel de manuka, considéré comme ayant des bienfaits sur la santé, devient de plus en plus populaire auprès des consommateurs chinois.

Thématique : miel et vin – agrément de producteur

Date : le 17 août 2016

Source : <http://www.cifnews.com/article/21847>; <http://www.cfda.com.cn/NewsDetail.aspx?id=92583>

Le Ministère de l'Agriculture chinois a publié la nouvelle version du « Veterinary Pharmacopoeia of the people's Republic of China » – L'entrée en vigueur est prévue le 15 novembre 2016

Par son annonce numéro 2438, le Ministère de l'Agriculture chinois (MOA) a publié, le 23 août, le « Veterinary Pharmacopoeia of the people's Republic of China (version 2015) », dont la mise en application sera effective à partir du 15 novembre 2016. Ce texte présente les normes techniques nationales à appliquer lors de l'étude, la recherche, la production (ou l'importation), la distribution, l'utilisation et le contrôle des médicaments vétérinaires en Chine.

A partir du 15 novembre 2016, les entreprises demandant un numéro d'approbation de leurs produits et les organismes d'analyse devront effectuer les analyses des échantillons selon la demande de « Veterinary Pharmacopoeia of the people's Republic of China (version 2015) ». Ils devront également indiquer, sur les rapports d'analyse des produits concernés, les normes des produits mentionnées dans le « Veterinary Pharmacopoeia of the people's Republic of China (version 2015) ». Les médicaments vétérinaires fabriqués avant le 15 novembre 2016 pourront être analysés selon l'ancienne norme et distribués jusqu'à la fin de leurs durées de validité.

Thématique : médicament vétérinaire – normes

Date : le 23 août 2016

Source : http://www.moa.gov.cn/zwllm/tzgg/gg/201608/t20160829_5256200.htm (site internet du MOA)

La municipalité de Canton a publié la « Réglementation sur la construction des élevages porcins sur des sites choisis » – L'objectif est d'assurer l'approvisionnement en porc d'une population de 13,5 millions de personnes

La consommation annuelle de porc de la municipalité de Canton, qui compte 13,5 millions d'habitants permanents, est d'environ 7 millions de têtes de porcs, dont la part des élevages locaux est seulement de 15%. A titre de comparaison, le taux d'auto-suffisance en porc de la municipalité de Canton était de 35% en 2013.

D'après des professionnels, la sélection de sites de production est très difficile à Canton pour de nombreuses raisons.

Afin d'assurer l'approvisionnement en porc, les quatre autorités compétentes de Canton, y compris le Bureau agricole, ont diffusé conjointement la « Réglementation sur la construction des élevages porcins sur des sites choisis ». Selon cette réglementation, chaque tête de porc abattue en provenance de ces élevages pourrait bénéficier d'une subvention de 15 CNY et la qualité des porcs élevés dans ces zones sera sous contrôle strict.

La construction d'élevages porcins est interdite dans plusieurs districts de Canton. Dans les autres districts, la sélection de sites pour l'élevage porcin est également très difficile, notamment pour des questions de taxe, de protection environnementale, d'accès aux terres, de prévention de maladies etc. En 2015, le montant total des subventions allouées pour les porcs en provenance d'autres provinces a atteint 8,7 millions CNY. Il est à noter que des mesures incitatives existent depuis 2013.

Thématique : Canton – élevage de porc

Date : le 24 août 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201608/24/t20160824_15179662.shtml

L'AQSIQ décide de renforcer le contrôle de 189 entreprises d'importation de produits alimentaires – La mesure concerne 66 importateurs chinois, 61 producteurs et 62 exportateurs étrangers

Le 26 août, l'AQSIQ a publié sur son site internet la liste de 189 entreprises spécialisées dans l'importation de produits alimentaires nécessitant un renforcement des contrôles lors de l'importation. La liste compte 66 importateurs, 61 producteurs étrangers, 62 exportateurs étrangers. Lors de leurs prochaines exportations des produits concernés, il sera nécessaire de fournir des rapports d'analyse ou des attestations supplémentaires relatives à la conformité des produits. Les entreprises concernées sont priées de prendre des mesures de correction afin d'assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Les entreprises pourront être retirées de la liste dès lors que les conditions de levée d'alerte seront remplies.

La liste mentionne les noms des entreprises, les produits concernés, les pays d'origine ainsi que les mesures de renforcement de contrôle à prendre etc.

Thématique : produits alimentaires importés – liste nécessitant des contrôles renforcés.

Date : le 26 août 2016

Source : http://www.aqsiq.gov.cn/zjxw/zjxw/zjftpxw/201608/t20160826_472918.htm (site internet de l'AQSIQ)

Création de l'Alliance stratégique pour l'innovation technologique de l'industrie des biopesticides d'origine végétale – L'objectif est de renforcer la promotion et l'application des biopesticides d'origine végétale

Le 28 août, la cérémonie pour la création de l'Alliance nationale pour l'innovation technologique de l'industrie des biopesticides d'origine végétale a eu lieu à Nankin. Des représentants en provenance du MOST, de MIIT, de MOF, du MOA, de la China Industry Technology Innovation Strategic Alliance ainsi que du Comité agricole de la province du Jiangsu ont participé à cette cérémonie.

A l'heure actuelle, la sécurité sanitaire est un sujet majeur pour l'Etat et le peuple chinois. L'utilisation raisonnée de pesticides de grande efficacité, faiblement toxiques et à faible impact environnemental, notamment la promotion des biopesticides, représente une voie effective afin d'assurer la qualité des produits agricoles et la sécurité environnementale. La création de l'Alliance a pour objectif de réunir les ressources des différentes entités sur des thématiques de recherche, de technologie, de financement ou encore des services au producteur agricole, afin de renforcer conjointement le développement de ce secteur, d'augmenter son niveau d'innovation, sa compétitivité, et d'encourager la promotion et l'application des biopesticides d'origine végétale.

Thématique : biopesticide – promotion

Date : le 29 août 2016

Source : http://www.agri.cn/V20/ZX/nyyw/201608/t20160829_5256006.htm

Commande en ligne et livraison de repas – La sécurité sanitaire de ces plats est difficile à contrôler

Depuis l'apparition de ce service, 150 millions de Chinois ont commandé en ligne des repas qu'ils se font livrer, dont 146 millions depuis leur téléphone portable (avec une augmentation notable de 40,5% des utilisateurs entre janvier et juin 2016). Cette forte augmentation a pour corollaire une hausse du risque sanitaire de ces plats.

Les trois plus grandes plateformes chinoises pour commander et se faire livrer des plats préparés en restaurant sont Meituan, Eleme et Baidu Waimai qui couvrent à Pékin un total de 51 000 établissements. Selon la réglementation pékinoise d'inspection et de contrôle de la vente d'aliments en ligne, il est obligatoire pour ces plateformes de vérifier les licences de leurs fournisseurs et de publier ces informations, ce que les plateformes tardent souvent à faire.

Par ailleurs, ce système a des lacunes. Par exemple dans le Shaanxi, où 90 000 petits restaurants ont recours à ces plateformes, les autorités locales n'ont aucun moyen de contrôler que les plateformes effectuent ces vérifications, étant donné que ces dernières sont enregistrées à Pékin. Et même lorsqu'elles ont été condamnées à payer des amendes (de l'ordre de 50 000 à 200 000 CNY), celles-ci sont d'un montant trop faible pour être incitatives.

Afin de renforcer le contrôle de ces plateformes, la municipalité pékinoise a mis en place une première équipe d'inspection ainsi qu'une plateforme en ligne en vue d'un partage d'information avec la FDA (Food and Drug Administration).

Selon une estimation d'iResearch, le marché des repas en O2O (Online-to-Offline) s'est élevé à 9,5 milliards de CNY en 2014 et à 44,3 milliards de CNY en 2015. En 2016, il est estimé à 71,6 milliards de CNY.

Thématique: E- plateformes – Livraisons de repas

Date : le 29 août 2016

Source : <http://shipin.people.com.cn/n1/2016/0829/c85914-28671914.html>

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Chili devient le 1^{er} fournisseur en vin du port de Dongdu à Xiamen – *Les exportations argentines sont également en hausse*

Au premier semestre 2016, les importations chinoises de vin chilien transitant par le port de Dongdu à Xiamen ont dépassé le million de litres, soit une augmentation de 118,5% par rapport à la même période en 2015, correspondant à une valeur de 330 000 USD (+34%). Le vin en provenance du Chili compte pour 52% des importations de vin du port de Dongdu (contre 18% en 2013).

Cette augmentation s'explique par des facilités d'exportation entre le Chili et la Chine : avant 2015, le fait que les deux pays soient membres de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) avait impliqué une taxe douanière sur le vin chilien de seulement 1,6%. En 2015, la Chine et le Chili ont signé un accord de libre-échange faisant passer cette taxe douanière à 0%. Cette tendance à la hausse des importations est encore accentuée par une récente salve d'achats de châteaux chiliens par des investisseurs chinois qui exportent ensuite leur production vers la Chine.

Ainsi, le Chili devient le premier fournisseur en vins du port de Dongdu, suivi de l'Argentine puis de l'Espagne.

Thématique : Importation - Vin chilien

Date : le 23 août 2016

Source : http://www.pt9.cn/news_display.asp?newsid=22879&id=0

Le département de la sécurité américaine autorise le groupe Chemichina à faire l'acquisition de Syngenta AG, groupe leader des aliments OGM – *Cette nouvelle inquiète la population chinoise, majoritairement opposée aux cultures OGM*

Le 22 août dernier, le groupe Chemichina a reçu l'autorisation du CFIUS (*Committee on Foreign Investment in the U.S.*) pour acquérir Syngenta AG, dernière étape-clé de cette procédure. Cependant cette nouvelle reçoit la désapprobation du public chinois. En effet Syngenta AG est un leader des cultures génétiquement modifiées à destination de la consommation humaine et le public chinois suppose que cet achat est motivé par une politique gouvernementale de soutien aux semences OGM. Selon une enquête réalisée par *China Daily*, 84% des répondants se sont prononcés comme étant contre les aliments OGM. La réglementation chinoise interdit pour l'instant l'utilisation d'OGM dans les cultures destinées à l'alimentation humaine. Cependant, cette solution est envisagée par le gouvernement chinois en réponse à une utilisation excessive d'engrais et de pesticides par les agriculteurs chinois, causant pollution de l'eau et dégradation des terres. Les OGM pourraient également répondre aux problèmes de changement climatique et aux difficultés rencontrées par l'agriculture traditionnelle en Chine.

La Chine importe déjà du soja OGM et la production chinoise de coton est également majoritairement OGM.

Thématique : Acquisition – OGM

Date : le 25 août 2016

Source : <http://news.uschinapress.com/2016/0825/1076666.shtml>

La Chine importe davantage de porc et de bacon en 2016 en raison de la grande inondation et de la baisse du cours de la livre sterling suite au Brexit – *Sous l'influence de la forte importation de porc et de bacon en Chine, le prix de gros du bacon est estimé à augmenter de 38% au Royaume-Uni*

Les grandes inondations ayant eu lieu récemment en Chine ont sévèrement impacté l'élevage de porc chinois. Encouragées par la baisse du cours de la livre sterling, les exportations chinoises de porc du Royaume-Uni ont augmenté au premier semestre 2016 de 40 000 tonnes par rapport à la même période en 2015, et 50% des exportations de porc sont destinées à la Chine, soit une augmentation de 60% par rapport à la même période en 2015.

D'après *Bacon Foods*, il en résulterait une augmentation estimée à 38% du prix de gros du bacon britannique.

Thématique : Exportation vers la Chine – Porc

Date : le 26 août 2016

Source : http://world.chinadaily.com.cn/2016-08/26/content_26605533.htm

La Chine a ajouté les Etats-Unis dans la liste des pays ou régions contaminés par le virus Zika – *Les exportations américaines vers la Chine pourraient être impactées*

Récemment, certains médias rapportent qu'afin d'éviter la transmission et l'expansion du virus Zika, les autorités chinoises ont demandé que les marchandises américaines importées subissent obligatoirement un traitement anti-moustique. La partie américaine s'inquiète de cette mesure qui pourrait provoquer des retards dans l'acheminement des marchandises américaines et l'augmentation des coûts associés.

Le 2 mars dernier, l'AQSIQ avait conjointement diffusé (avec 7 autres ministères chinois), une annonce relative au contrôle de la transmission du virus Zika en Chine. D'après cette annonce, tous les moyens de transport et les

containers en provenance des régions contaminées doivent obligatoirement subir un traitement anti-moustique. A défaut de certificat démontrant ce traitement, le traitement devra être appliqué sans délai. Une liste des pays et régions concernées (40 au total au 26 février 2016) a été jointe à cette annonce. Le 22 août, sur le site de l'AQSIQ, le nombre des pays et régions contaminés a augmenté pour atteindre 57. La liste comprend les Etats-Unis.

Selon un reportage d'*USA Daily*, Mediterranean Shipping Company S.A. a diffusé par la suite une notice mentionnant qu'il est obligatoire de fournir le certificat de traitement anti-moustiques. Dans le cas contraire, l'acheteur doit obligatoirement effectuer des traitements de fumigation sur les marchandises à leur arrivée aux ports. Par ailleurs, la méthode de fumigation reste inconnue.

Selon le site internet de Voice of America (VOA), plusieurs exportateurs américains s'inquiètent que le traitement anti-moustique soit obligatoire pour tous les containers, ce qui pourrait augmenter les coûts, allonger le délai pour le dédouanement, voire faire perdre des commandes etc. D'après l'article, le coût pour le traitement anti-moustique de chaque container est compris entre 100 et 200 USD.

Thématique : virus Zika – traitement anti-moustique

Date : le 26 août 2016

Source : www.chinafruitportal.com

La province du Shandong promeut le bien-être animal à l'abattoir – Diffusion de la « Norme technique sur le bien-être des poulets de chair dans les abattages »

Récemment, la norme régionale de la province du Shandong - « Norme technique sur le bien-être des poulets de chair dans les abattages » - a reçu l'approbation du Service de la Supervision de la Qualité régional et a été diffusée publiquement. C'est la première norme professionnelle dans la province du Shandong et en Chine en matière de bien-être des animaux dans les abattoirs. Dans l'industrie de la transformation des volailles de chair, la question du bien-être des animaux a attiré l'attention d'un nombre croissant de pays et organisations, d'une part par souci de traiter les animaux avec humanité et d'autre part par besoin d'améliorer la qualité des produits.

Le Shandong est l'une des premières provinces en Chine à introduire l'élevage moderne de grande envergure des poulets de chair blanche. A l'heure actuelle, le nombre de poulets de chairs au Shandong représente plus de 20% de la production nationale. Les volumes d'exportations de viande de poulet de la province représentent quasiment 50% des exportations nationales. Au Shandong, la production de viande de poulet atteint plus de 40% de la production totale de la viande. Il est à noter que le Shandong est la seule province en Chine où la production de viande de volaille dépasse celle de la viande porcine.

Thématique : abattage des volaille – bien-être

Date : le 29 août 2016

Source : <http://linyi.qjwb.com.cn/2016/0828/709347.shtml> (site internet du journal « Qilu Evening News »)

Le groupe chinois Wuhan Zhongbai lance son nouveau projet de vente transfrontalière – Le commerce cross-border apparaît comme une nouvelle opportunité pour les chaînes traditionnelles de vente de détail

Le groupe Wuhan Zhongbai a annoncé l'ouverture de son 5^{ème} magasin-entrepôt qui vendra plus de 1000 références de produits achetés via le e-commerce transfrontalier provenant d'une trentaine de pays.

D'autres chaînes de détaillants telles que Better Life, Tepin, Yintai et Rt-Mart se lancent également dans le e-commerce transfrontalier ou dans la revente en magasin de produits importés directement (fruits, produits congelés et réfrigérés, autres aliments et produits non-alimentaires).

Zhongbai fonctionne avec un système d'adhésion de ses clients et fait régulièrement des promotions sur certains lots de produits. Le groupe collabore directement avec les producteurs étrangers ou les grands distributeurs en Chine afin d'avoir des tarifs intéressants, ce que le groupe parvient souvent à obtenir en raison de sa politique de paiement au comptant auprès de ses fournisseurs.

Les produits importés s'imposent de plus en plus dans les modes de consommation chinois et les supermarchés sont en perte de vitesse dans un contexte d'ubérisation des achats de produits de grande consommation. De leur côté, les Haitao (particuliers vendant des articles sur internet) n'assurent pas la qualité des produits. Wuhan Zhongbai se démarque donc par sa chaîne d'approvisionnement et sa capacité logistique à commercialiser des produits fragiles (fruits de mer, produits congelés et réfrigérés) et des produits importés dont les ventes devraient augmenter.

Thématique : cross border - Aliments importés

Date : le 30 août 2016

Source : http://epaper.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2016-08/30/content_346304.htm?div=-1

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
CFIUS	Committee on Foreign Investment in the U.S.
CNCA	Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China
CNY	RMB, China Yuan, devise chinoise
FDA	Food and Drug Administration
MIIT	Ministry of Industry and Information Technology
MOA	Ministry of Agriculture
MOF	Ministry of Finance
MOST	Ministry of Science and Technology
O2O	Online-to-Offline
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
USD	United States dollar
VOA	Voice of America

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : GAO Xing – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
LI Ying – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin
Laure Elsaesser – Conseiller Export agrotech bureau de Pékin
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine
Farah Fliti – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.